

## REGLEMENT DU ROCK AND FOURME

Le projet "Rock and Fourme" offre une opportunité unique aux artistes ligériens de briller sur la scène de l'évènement du Bike & Fourme Festival, organisé par le Département de la Loire les 12 & 13 juillet 2025. Cet événement réunit chaque année des nombreuses personnes à la station de Chalmazel.

Dans le cadre de cette initiative, nous recherchons des artistes dynamiques qui incarnent l'énergie et la diversité de la scène musicale ligérienne. "Rock and Fourme" offre ainsi une vitrine aux artistes émergents, mettant en avant leur créativité et leur passion pour la musique.

Dans le cadre du Bike & Fourme Festival, le groupe choisi aura l'opportunité de se produire sur la scène réservée à cet événement, aux côtés d'artistes professionnels présents dans la programmation. (MPL, La Caravane Passe, James Baker, Luiza, Devil Jo)

Nous vous invitons à lire attentivement les conditions de participation ci-dessous et à soumettre votre candidature pour avoir une chance de jouer sur la scène du Bike & Fourme Festival.

### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Au moins un membre du groupe (minimum 2 artistes) doit résider dans le département de la Loire.
- Le groupe ou l'artiste doit évoluer dans les musiques actuelles (rap, l'électro, pop, folk, reggae, variété, rock et la musique du monde)
- Le groupe doit avoir déjà réalisé des concerts dont la liste (date, lieu, ville) doit être fournie.
- Le groupe doit être capable de présenter un set d'une durée minimale de 20 minutes.
- Une fiche technique à jour doit être envoyée.
- Les candidatures encadrées par des professionnels tels qu'un tourneur ou un producteur ne seront pas retenues.
- Les candidats doivent être disponibles le samedi 12 juillet et autonomes pour se déplacer jusqu'au site du concert (station de Chalmazel).
- L'âge minimum requis est de 16 ans avec une autorisation parentale obligatoire.

### 2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les candidats doivent remplir le formulaire d'inscription en ligne sur [www.bikeandfourme.fr](http://www.bikeandfourme.fr) avant le 12 mai inclus.

Fournir au moins 2 à 4 morceaux à écouter et si possible un clip vidéo.

Toutes les personnes mineures concernées devront faire signer une autorisation par leur représentant légal à retrouver sur [www.bikeandfourme.fr](http://www.bikeandfourme.fr)

### 3. CRITERES DE SELECTION ET COMPOSITION DU JURY

Les morceaux peuvent être français ou dans une autre langue. Les compositions originales seront préférées. Parmi les candidatures reçues, 5 groupes seront sélectionnés par un comité d'écoute composé de professionnels et d'amateurs.

Vous recevrez une réponse de votre pré-sélection avant le 18 mai.

Après cette date, une période de vote sera ouverte sur les réseaux sociaux du Bike & Fourme Festival (Facebook & Instagram), du 18 mai au 1er juin inclus. Le public aura ainsi l'opportunité de choisir parmi les groupes sélectionnés pour le projet Rock and Fourme.

#### **4. CALENDRIER**

- 14 avril : lancement du Rock and Fourme
- 11 mai : clôture des dépôts de dossiers
- 14 mai : présélection du jury
- 18 mai : lancement des votes sur les réseaux sociaux
- 1er juin : choix et annonce du groupe

#### **5. PARTICIPATION**

Le groupe sélectionné se produira sur la scène du Bike & Fourme Festival le samedi 12 juillet 2025 à la station de Chalmazel en première partie de soirée. (horaire à définir)

#### **6. ORGANISATION ET PRISE EN CHARGE**

Le Bike & Fourme Festival prendra en charge l'accueil technique (sonorisation, lumière et personnel technique). Le groupe devra être autonome sur le backline (amplis, instruments...).

Les participants ne bénéficieront d'aucune rémunération et d'aucun défraiement. Les frais de déplacement, d'hébergement restent à la charge des musiciens. La participation se place dans le cadre de l'amateurisme et du bénévolat et est donc gratuite. Un catering et un repas seront fournis par l'équipe le jour du concert uniquement (le soir).

Chaque artiste participant à l'appel à projets s'engage à respecter le calendrier fixé par les organisateurs ainsi que toutes les modifications qu'il est susceptible de subir.

#### **7. COMMUNICATION ET DROIT À L'IMAGE**

Dans le cadre de la promotion et de la communication du festival, le Bike & Fourme Festival sera libre de diffuser les noms, photos des participants et tout extrait des concerts du festival auprès des différents supports : presse, web, réseaux sociaux, print. Les groupes acceptent également la captation vidéo. La signature du règlement vaut pour acceptation des conditions ci-dessus énoncées.

#### **8. MODIFICATION OU ANNULATION**

L'équipe du Bike & Fourme Festival se réserve le droit d'interrompre, de supprimer ou d'annuler le Rock & Fourme. Aucun dédommagement, de quelque nature que ce soit ne pourra être consenti aux participants.